L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 9 DECEMBRE 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 9 DECEMBRE.

KOSSUTH ET LOLA MONTES.

Kossuth est à New York. Il a traversé l'Atlantique et posé le pied sur cette terre d'Amérique où l'attendent des ovations qui feront pâlir celles de Birmingham et de Manchester.

Etrange effet du hasard ! il débarque sur nos rivages en même temps qu'une autre célébrité qui, elle aussi, a rempli l'Europe entière du bruit de sa renommée et dont la nom est aussi connu que celui de l'ancien gouverneur de la Hongrie.

Lola Montes arrive à New York sur le même steamer que Kossuth et vient demander au peuple américain une part de ces triomphes que celui-ci va décerner au célèbre proscrit. Elle veut quelques unes de ces couronnes que la nation tresse au vainqueur Magyar qui a longtemps balancé la puissance de deux empires formidables, qui a fait trembler des monarques sur leurs trônes et qui sans la trahison eut peut-être accompli son œuvre.

Kossuth et Lola Montes sont tous les deux entrés dans le palais des Tuiles, le premier pour intercéder en faveur de ses compatriotes opprimés et arracher même des concessions par la menace; la seconde pour distraire des ennuis d'un vieillard goutteux et encochyme fatigué sous le poids de sa couronne et terminant sa trop longue carrière par une de ces folles escapades qu'excuse seule l'extravagance de la nature.

Si Kossuth a été porté par la révolution au poste suprême de gouverneur de la Hongrie, Lola Montes a été faite duchesse par la faveur d'un monarque. L'un et l'autre, bien qu'à des titres divers, se sont trouvés pendant quelque temps placés au sommet de l'échelle sociale. L'un et l'autre avaient un peuple à gouverner car l'influence de la duchesse n'était pas moins puissante dans les conseils du roi de Bavière que celle de Kossuth au sein de la Diète hongroise. L'un et l'autre après quelque mois d'une prospérité inouïe se sont vus précipités tout à coup sur la pente rapide et semée de cailloux aigus de l'exil perpétuel. L'un et l'autre sont aujourd'hui errants et sèchent pour le vrai domicile que quelques grandes infortunes, débarquant en même temps sur les rivages américains avec respect de conquérir ces sympathies dont elles ont besoin.

Nous ne possédons pas pour toutes les bases rapprochements qui résulte inopinément des circonstances et que je vais bien nous valoir la reproche d'irrévérence. Nous nous contentons donc de suivre les deux héroïnes dans leur marche triomphale et d'enregistrer leurs succès sur des colonnes différentes. Les choses seront respectueuses qui applaudiront à l'éloquence oratoire du révolutionnaire hongrois, à la verve caustique et à l'originalité spirituelle de la danseuse cosmopolite.

Voici, par exemple ce que dit un des journaux parçant alternativement Kossuth devenu homme public et devenir la monarchie :

Qu'il nous soit permis de le dire, on n'a pas compris Kossuth en Angleterre, bien qu'il y ait exposé, devant nous avec une admirable franchise. Tandis on a voulu voir en lui un pur aristocrate jaloux de rendre des sociétés libérales et des classes gouvernantes, tandis on a prétendu le rattacher à l'ancien parti qui, la veille de sa chute, a tenté une insurrection pour proclamer dans quelques villes d'Angleterre ces mêmes principes que les autorités il a porté la main de la force à Vienne et s'est déclaré partisan de la république, de l'union avec la monarchie constitutionnelle. Aux Etats-Unis, terre des républiques sûres, heureuses, qui ne tolèrent ni ne souffrent des situations mixtes, pleines d'équivoque, Kossuth n'a pas besoin de rappeler aux Américains que la république constitutionnelle est le plus haut développement de la liberté politique, le plus transcendant. Tout a du lui sembler naturel et simple dans ces républiques où les pouvoirs sont si nettement définis, où les prérogatives des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont si bien déterminées, où les attributions des différentes autorités sont si clairement tracées, où les droits de chacun sont si bien garantis par la loi. Il a dû être surpris de voir que dans ces républiques, qui sont le type le plus parfait de la liberté politique, il n'y a pas de pouvoir particulier, unique chargé de maintenir la paix dans un pays, et que la police est abandonnée à la vigilance des citoyens. Il a dû être surpris de voir que dans ces républiques, qui sont le type le plus parfait de la liberté politique, il n'y a pas de pouvoir particulier, unique chargé de maintenir la paix dans un pays, et que la police est abandonnée à la vigilance des citoyens.

Mais à propos de Kossuth, quelle rôle va-t-il prendre-t-il parmi nous ? Que rôle s'est-il tracé et de quel côté se montrera-t-il au peuple américain ? Jusqu'ici, il a été [illegible] et a tenu une [illegible] prononcer dans quelques villes d'Angleterre et aux Etats-Unis des discours remplis d'éloges pour les institutions américaines, mais il n'a pas encore exposé publiquement ses vues politiques. Il a été reçu avec enthousiasme par les autorités et par le peuple de [illegible] Virginia et s'est déclaré partisan de l'Union [illegible] constitutionnelle. Aux Etats-Unis, terre des républiques sûres, heureuses, qui ne tolèrent ni ne souffrent des situations mixtes, pleines d'équivoque, Kossuth n'a pas besoin de rappeler aux Américains que la république constitutionnelle est le plus haut développement de la liberté politique, le plus transcendant. Tout a du lui sembler naturel et simple dans ces républiques où les pouvoirs sont si nettement définis, où les prérogatives des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont si bien déterminées, où les attributions des différentes autorités sont si clairement tracées, où les droits de chacun sont si bien garantis par la loi. Il a dû être surpris de voir que dans ces républiques, qui sont le type le plus parfait de la liberté politique, il n'y a pas de pouvoir particulier, unique chargé de maintenir la paix dans un pays, et que la police est abandonnée à la vigilance des citoyens.

Il nous semble donc guéri de chercher à absorber Kossuth dans tel ou tel parti ; il ne s'est dans le parti bourgeois. Par ses malheurs, par ses gloire, par ses services rendus à la démocratie, par sa haute et généreuse intelligence des nécessités de notre époque, Kossuth appartient à l'humanité tout entière. Pour comprendre comment et combien il est à nous tous qui défendons la souveraineté des peuples et la liberté humaine, il ne faut que regarder comment et combien le haï-sent tous ceux qui sont les ennemis de ces deux grands principes.

THEATRE D'ORLEANS—Après le grand opéra l'opéra comique; après un chef-d'œuvre d'un grand maître, un autre chef d'œuvre d'un autre grand maître; après *Robert le Diable*, le *Val d'Andorre*. Les trois actes d'Halévy si pleins d'heureuses inspirations, de douces mélodies, de verve musicale et de piquante originalité seront interprétés ce soir par Mme Pillot et Prevost, MM. Scott et Grau.

LES ORPHELINS.

FOIRE À L'ARMORY HALL.

C'est aujourd'hui que s'ouvre à l'*Armory Hall* la foire en faveur de l'Asyle des Orphelins de la 3me Municipalité. Elle durera cinq jours, et la clôture aura lieu samedi le 13. Les dames charitables qui ont pris cette bonne œuvre sous leur patronage ont fait, nous le savons, de grands préparatifs et n'ont rien épargné pour que les recettes fussent fructueuses. Nous espérons que toutes ceux qui s'intéressent au sort des orphelins s'empresseront de porter leur offrande dans la Salle de l'Armory et de participer à une des œuvres les plus méritoires que nous puissions accomplir.

Voici au sujet de l'Asile de la 3me municipalité quelques détails intéressants que nous empruntons au *Propagateur Catholique* :

Quoique l'établissement dont nous parlons doive être cher à toutes les personnes qui s'intéressent, même au seul point de vue temporel, est sorti des pauvres orphelins, néanmoins il a des droits tout particuliers à la bienveillance des Catholiques, en ce qu'il donne les moyens d'élever dans la foi catholique des enfants qui sans cela resteraient dépourvus de toute instruction religieuse, ou seraient élevés dans les erreurs du protestantisme. On se rappelle que, il y a quelques années, lorsque les ressources de l'asile, plus limitées encore qu'elles ne sont aujourd'hui, ne permettaient de recevoir qu'un petit nombre d'orphelins, plusieurs enfants, qui tout pouvait le démontrer appartenaient à des parents catholiques, et qu'on ne pouvait admettre à l'asile, furent placés dans des asiles protestants où ils ont perdu le bien que leurs parents avaient tenu le plus à leur laisser, la foi catholique. Nous n'avons pas besoin de dire que pour l'admission des enfants on ne considère point dans quelle croyance ont vécu leurs parents, et que tous les orphelins sont admis dans l'asile sans distinction de dénomination, autant que les ressources le permettent.

Nous pourrions même dire que quelquefois les administrateurs de l'asile ont cédé, dans l'admission des orphelins, à un sentiment de compassion qu'aurait condamné la prudence humaine, en recevant un nombre trop considérable d'enfants. C'est ainsi que l'année dernière le nombre des orphelins étant si considérable pour le local qu'il y aurait eu à craindre de graves inconvénients si cet encombrement avait continué pendant le temps des chaleurs. Heureusement les fièvres malignes épargnèrent cette année les victimes ordinaires qui remplissent les hôpitaux de la Nouvelle-Orléans. Mais il ne suffit pas de recueillir les orphelins, il faut les nourrir, les vêtir, pourvoir, en un mot à leur entretien, et on conçoit que, malgré la plus stricte économie, l'entretien de deux cents enfants entraîne nécessairement des dépenses considérables.

Lorsque nous apprîmes cet asile l'Asile de la Troisième Municipalité, nous voulûmes indiquer seulement de leur état d'une façon générale, et on se rappelle qu'en citant quelques faits relatifs seulement à nos orphelins de la Troisième Municipalité, nous avons dit, au contraire, qu'un petit nombre d'orphelins de la Troisième Municipalité. La plupart viennent de la Seconde, et un bon nombre viennent de ces familles d'émigrants dont une partie succombe aux fatigues du voyage ou à l'absence du climat où ils leur arrive un peu après. C'est ce qui explique comment notre asile, malgré les développements qu'il a pris, ne peut encore suffire à recevoir tous les orphelins qui sont présentés.

Puisque nous parlons de l'asile, nous ne voulons pas manquer de mentionner un bon exemple donné par le Conseil de la Seconde Municipalité. Le cens la placé à asile, [illegible] quelque temps, sur un pied tout entier [illegible] a quelque temps, sur un pied tout entier [illegible] a quelque temps, sur un pied tout entier [illegible] a